RSTE
Revue des Sciences, de Technologies et de l'Environnement Volume 3
Édition spéciale, Université d'été 2ème édition Mahajanga, novembre 2020

PHILIBERT TSIRANANA ET LA PREMIÈRE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT DU 30 MARS 1965

JAOTERA Rochel

Université de Toamasina, Madagascar
e-mail : jaoterarochel@yahoo.fr ; Tél. : + 261 32 44 004 44 ; + 261 34 85 933 16

Résumé

C'est la volonté du parti présidentiel, le Parti Social-Démocrate (PSD), de faire avancer d'un an les élections présidentielles qui sont prévues le 30 mars 1966. Cette volonté s'inscrit dans le cadre d'appliquer la loi-programme n° 64-007 relative au plan quinquennal (1964-1968), qui est votée le 09 juin 1964 par l'Assemblée nationale et promulguée le 23 juin 1964 par le Président Philibert Tsiranana. Cette loi a pour objectif principal de réaliser le développement économique et la promotion culturelle et sociale pour améliorer le niveau de vie des Malgaches, surtout des paysans. Pour cette raison, Philibert Tsiranana a décidé d'avancer d'un an les élections présidentielles car, dit-il dans sa déclaration du 27 février 1965, « le Comité directeur et le bureau politique du PSD ont demandé au Président d'écourter son mandat » dans le but de mieux appliquer ce plan. Comme le Président a accepté la demande de son parti, il a fixé la date des élections présidentielles au 30 mars 1965. Ce manuscrit a pour objectif principal de faire comprendre que l'anticipation des élections présidentielles peut être considérée comme une bonne solution prise par le régime PSD pour avoir les soutiens populaires en accélérant la mise en place de ce plan afin de développer l'économie à Madagascar. Sur ce point, nous avons utilisé la méthode évolutive à travers la consultation des archives nationales à Antananarivo. Et, nous avons fait une enquête sur terrain pour recouper les différentes informations reçues aux écrits. Avec ces outils, nous avons obtenu les résultats suivants de la recherche : le scrutin s'est caractérisé par la forte participation électorale dont 2.583.051 inscrits et 2.521.216 votants soit 97,61% de participation. Le candidat élu a obtenu un large soutien populaire. Ces résultats nous conduisent aux discussions que la démocratie électorale est un bon outil pour le développement économique du pays.

Mots-clés : élection, loi-programme, participation électorale, propagande

Abstract

It is the presidential party's will (Democrate Social Party: DSP) to advance of one year the presidential election expected on March 30th 66. This will is taken to apply the law-program n° 64 007 relative to the five year term plan (1964-68) voted on 9th June 64 by the National Assembly and promulgated on 23rd June 64 by the President P.T. The main aim of this law is to realize the economic development, and the cultural & social promotion to improve Malagasy people's level of life, mainly, that of peasants. This is the reason why, P.T decided to advance the presidential election because; as stated in his announcement on 27th the February 65. The leader committee and the political bureau of the PSD asked the President to shorten his mandate in order to apply in the better way the plan. As the President has accepted the inquiry of his party, he fixed the date of the presidential election on 30th March 65. The principal objective of this manuscript is to make understood that advancing the election may be considered as a better solution taken by the PSD in order to get the popular support to accelerate the setting on of this plan in order to develop the economy in Madagascar. On this point, we have used the progressive method by consulting national records in Antananarivo. Besides, we have done inquiries on the field to cut again the various information gotten on writing. With those tools, we have got the following results of the inquiries: the ballot was characterized by the high electoral taking part as 2,583,051 written and 2,521,216 voting, be it 97.61% of participation. The elected candidate has got high popular support. Those results brought us to discussions that the electoral democracy is a good tool of economic development of the country.

ISSN: 2709-8192-1. https://portal.issn.org/resource/ISSN/2709-8192

Keywords: election, law-program, electoral participation, campaign.

Introduction

Comme nous le savons, « pour bien gouverner, il faut prévoir ». Dans cette vision, le Comité directeur et le bureau politique du Parti Social-démocrate (PSD) se sont réunis le jeudi 25 février 1965 à Antananarivo selon *Madagasikara Mahaleotena* n° 1083 du 26/02/1965. Cette réunion a pour objectif de faire avancer d'un an les élections présidentielles qui sont prévues pour le 30 mars 1966. Il s'agit d'une volonté du PSD. Cette volonté s'inscrit dans le cadre d'une meilleure application de la loi-programme n° 64-007 relative au plan quinquennal (1964-1968), qui est votée le 09 juin 1964 par l'Assemblée nationale (Leblanc, 1969) et promulguée le 23 juin 1964 par le Président Philibert Tsiranana. Cette loi a pour but de réaliser le développement économique et la promotion culturelle et sociale pour améliorer le niveau de vie des Malgaches, surtout des paysans. Dans sa réalisation, le gouvernement mène une politique favorable à l'octroi de crédits grâce à quatre organismes : l'institut d'émission, le trésor public, la banque nationale malgache et surtout la Société Nationale d'Investissement. Pour cette raison, Philibert Tsiranana a décidé d'avancer d'un an les élections présidentielles car, dit-il dans sa déclaration du 27 février 1965, « le Comité directeur et le bureau politique du PSD ont demandé au Président d'écourter son mandat » (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1085 du 02/03/1965), dans le but de mieux appliquer ce plan. Comme le Président a accepté la demande de son parti, il a fixé la date des élections présidentielles au 30 mars 1965. Devant cette situation, une question mérite d'être posée : En quoi consiste que l'anticipation de ces élections est-elle un gage pour développer l'économie du pays qui a été fragilisée par l'exploitation coloniale ? Pour répondre à cette problématique, nous analysons Philibert Tsiranana comme un candidat sauveteur. Puis, nous examinons que l'élection est une solution au malaise économique.

Matériels et méthodes

La démarche adoptée repose sur l'analyse historique des élections présidentielles à Madagascar, particulièrement le 30 mars 1965. Sur ce point, nous avons consulté les Archives nationales de la République malgache (ANRM) à Antananarivo, par exemple la Présidence 1958-1972, n° 1199, 08 folios, n° 1189, 020 folios, n° 1189, 025 folios, n° 1189, 026 folios et la Vice-présidence 1957-1972, n° 378-382. Nous avons beaucoup lu les deux journaux quotidiens comme *Imongo Vaovao* et *Madagasikara Mahaleotena*. Nous avons choisi ces deux journaux, car ils ont une ligne éditoriale contradictoire. Pour ce premier, il s'agit d'un journal appartenant à l'AKFM, opposition du régime en place. Quant au dernier, c'est un journal du PSD. Et, nous avons procédé à une enquête sur terrain pour recouper les différentes informations reçues aux ouvrages généraux et spécifiques, et ainsi qu'aux archives. Nous avons sélectionné les interviewés selon leur âge, avec une approche genre pour bien comprendre les comportements électoraux des électeurs malgaches. Avec ces outils, nous avons obtenu les résultats suivants de la recherche.

Résultats et discussions

Contextualisation des élections présidentielles

Vu le décret n° 65-061 portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République le 27 février 1965 et le décret n° 65-062 fixant les modalités de la loi organique n° 4 du 6 juin 1959 relative à l'élection du Président de la République du 27 févier 1965, six candidats qui ont déposé leurs candidatures aux scrutins présidentiels, dont cinq sont retenues : Philibert Tsiranana, Joseph Delphin Raseta, Alfred Razafiarisoa, Monja Jaona et Delphin Razafindrakoto. Pour Jean Mandravaheloka, sa candidature n'est pas acceptée car il n'a pas rempli les conditions requises par la loi électorale selon le journal *Imongo vaovao* n° 2672 du 29/03/1965. Malgré ces 5 candidatures retenues, Delphin Razafindrakoto et Monja Jaona ont décidé de retirer leurs candidatures car pour ce dernier, il a fait une conférence de presse le lundi 22 mars 1965 pour expliquer la raison de sa démission (se référer à *Imongo vaovao* n° 2672 du 29/03/1965). Avant tout, nous voulons savoir dans quel contexte Monja Jaona est devenu candidat aux élections présidentielles en 1965 ? Le journal *Isan'Andro* du 9 mars 1965 affirmait que « Monja Jaona est un candidat d'opposition et Dr Raseta le propose » (se référer à *Madagasikara Mahaleotena* n° 1089 du 11/03/1965). D'autres disent autrement : « Le Docteur Raseta a encore exprimé que Monja Jaona est un candidat dont 18 personnes seulement constituaient le comité d'Ambodifilao qui le proposait » (Journal *Madagasikara Mahaleotena* n° 1097 du mars 1965). Nous allons reculer un peu pour connaître les faits, c'est-à-dire qu'en Octobre 1963, les opposants se sont réunis à Ambohipo d'Antananarivo. Cette réunion avait pour objectif de « vouloir renverser le gouvernement du président Tsiranana par un coup d'Etat de la rue. Mais, l'AKFM n'était pas d'accord sur cette idée. Après le retrait de l'AKFM, ces opposants avaient fait démentir qu'ils ne préparaient aucun coup d'Etat de la rue, mais qu'il s'agissait de faire réunir toutes les forces pour proposer un candidat unique afin de renverser ce gouvernement par la voie électorale » (Journal *Imongo vaovao* n° 2668 du 24/3/1965). Durant cette période, les groupements des partis comme FIPIMA ou Fivondronanam-Pirenena Malagasy qui signifie approximativement, Front populaire malgache, NEO-RNM (issu de l'ancien Rassemblement National Malgache qui a fondé après le référendum du 28 septembre 1958, par les nationalistes qui ne voulaient pas rejoindre l'AKFM, dirigé par Alexis Bezaka) et MANJAKAVAHOAKA (ou Peuple souverain a été créé le 24 novembre 1961, à l'issue du 1er colloque d'Antsirabe. Il est formé par la fusion de trois partis : l'Union Démocrate et Social de Madagascar (UDSM) de Norbert Zafimahova, le Rassemblement Chrétien Malgache (RCM) de Bertrand Ravelonanosy) ont donné la naissance du Mouvement de la Rénovation Nationale (MORENA), avec comme président le Dr Raseta.

Nous tenons à préciser que Monja Jaona n'était pas membre du groupe d'Ambohipo. Pour récupérer les manques politiques, il a travaillé beaucoup pour avoir la naissance de la Troisième force politique du pays qui tente de se faire une place au soleil malgache en cherchant une alliance avec le parti du Rassemblement Chrétien Malgache (RCM). Cela incite au départ les deux partis Manjakavahoaka et NEO-RNM, à soutenir la candidature de Monja

ISSN: 2709-8192-1. https://portal.issn.org/resource/ISSN/2709-8192

Jaona, quelqu'un qui est en dehors de leur groupement. Et malgré ce bond en avant, quelques jours après, le NEO-RNM a quitté le comité pour la candidature de Monja Jaona, et son président, Alexis Bezaka a fait une déclaration en disant qu'« il n'a pas de candidat ni soutient aucun candidat aux élections présidentielles du 30 mars 1965 » (Journal *Imongo vaovao* n° 2668 du 24/3/1965). Donc, l'idée de former un candidat unique d'Ambohipo n'est qu'un simple rêve, parce que le FIPIMA est seulement resté au côté du Dr Raseta. MANJAKAVAHOAKA a soutenu la candidature de Monja Jaona et le troisième a fait une abstention. Cette désunion explique que le socle qui solidifie les trois entités politiques d'Ambohipo n'est pas bien planifié, car depuis cette période à la veille des élections présidentielles du 30 mars 1965, ils n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente pour réaliser leur rêve. C'est ce qu'on appelle une coalition fragile (*Madagasikara Mahaleotena* de mars 1965). Après l'échec de Monja Jaona en proposant une force alternative, sous l'étiquette de la Troisième force politique du pays, il a décidé de retirer sa candidature et de ne pas soutenir le Dr Raseta, car il n'y a pas eu de discussion entre eux, dit-il (Journal *Imongo vaovao* n° 2668 du 24/3/1965). Pour le cas de Delphin Razafindrakoto, il s'agit d'un candidat qui ne connaît pas le monde politique à Madagascar, parce qu'il n'y avait aucun parti politique qui soutient sa candidature aux élections présidentielles du 30 mars 1965. Alors selon ce propos « Qui que ce soit se porte candidat pour être élu Président de la République dans le monde, c'est un parti qui le soutient. Quand Monsieur Johnson a été candidat aux Etats-Unis, c'est le parti démocrate qui l'a proposé. De même, le Général de Gaulle qui a été candidat de l'UNR en France. Sans parler de la Russie et d'autres, où c'est un homme du parti qui passe » *(Madagasikara Mahaleotena* de mars 1965). Ce manquement pousse Delphin Razafindrakoto a retiré sa candidature, parce qu'il pensait qu'il n'a pas eu de chance d'être élu.

Les trois candidats et leurs campagnes électorales

Il reste trois candidats qui s'affrontent aux élections présidentielles du 30 mars 1965. Pour le premier, il s'agit d'un président candidat. Avant tout, il est important de parler brièvement de l'expérience politique de Philibert Tsiranana. Il est né le 18 Octobre 1912 dans la commune rurale d'Anahidrano, district d'Antsoihihy. Il fonde à Mahajanga le 28 décembre 1956, avec des éléments de l'aile gauche du PADESM dont André Resampa, le Parti Social-Démocrate (PSD) (Spacensky, 1967). Ce parti bénéficie des préférences de l'administration coloniale, dans la perspective des transferts progressifs du pouvoir exécutif prévus par la Loi-Cadre du 23 juin 1956. Cette loi organisait l'annonce de mécanismes étatiques, tentative audacieuse pour une époque où la République unitaire devait faire face aux territoires d'outre-mer aspirant de plus en plus à devenir des Etats. Dans ce sens, Madagascar a un premier Conseil de gouvernement, composé de huit membres ayant le titre de ministres, dont le Vice-président était Philibert Tsiranana. Ce gouvernement est né le 29 mai 1957. Un an après, plus précisément, le 26 juillet 1958, le Haut-Commissaire de la République Française, André Soucadaux, président du Conseil de gouvernement, cède la présidence à son Vice-président, Philibert Tsiranana. Le 1er mai 1959, c'est l'élection par l'Assemblée nationale de Tsiranana comme

ISSN: 2709-8192-1. https://portal.issn.org/resource/ISSN/2709-8192

Président de la République malgache. Sur ce point, certain auteur affirmait que Tsiranana est élu premier Chef de l'Etat postcolonial (Galibert, 2008), après l'officialisation de la Constitution du 29 avril 1959. Il s'agit d'un vote au suffrage universel indirect, parce que ce sont les membres du parlement (se référer *à Madagasikara Mahaleotena* n° 1085 du 02/03/1965) qui ont choisi Tsiranana, avec 100% des voix dès le premier tour, pour son premier mandat de 7 ans (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1088 du 05/03/1965).

Après l'acceptation du Président d'écourter son mandat et de fixer la date des élections présidentielles le 30 mars 1965, le Comité directeur et le bureau politique proposent à Philibert Tsiranana qu'il devrait être le candidat du PSD, car son bilan est positif durant 6 ans que ce soit dans le pays ou à l'étranger (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1085 du 02/03/1965). Cela est justifié par le plan économique de 1964 à 1968, c'est-à-dire il s'agit d'un plan qui est bien étudié scientifiquement et adopté par le parlement. Sur ce plan, Tsiranana lance sa campagne pour convaincre les Malgaches. Quant à Joseph Raseta, son principal adversaire, il est membre du Parti Communiste de la Région de Madagascar à Toliara (Lahiniriko, 2012). Le Docteur Raseta participe aux élections (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1097 de mars 1965) du 14 mai 1939 pour désigner un représentant de Madagascar au Conseil Supérieur de la France d'Outre-mer, où il a obtenu 93 voix soit 0,62% des suffrages exprimés sur 19.001 inscrits et 15.826 votants. Il est élu député lors des élections à l'assemblée constituante française du 18 novembre 1945 à Madagascar, avec 39,3% des suffrages exprimés (Lahiniriko, 2012) puis réélu député sous la couleur du Mouvement Démocratique de la Rénovation Malgache, après les scrutins législatifs du 02 juin au 10 novembre 1946, avec 53,20% des suffrages exprimés. Tout cela nous confirme que Raseta a beaucoup d'expériences en matière électorale. Par ces expériences, peut-il être capable d'affronter le président candidat aux élections présidentielles du 30 mars 1965 ? Pour le cas d'Alfred Razafiarisoa, il est un candidat novice dans le monde politique à Madagascar.

Le résultat électoral et la victoire du président candidat

C'est la première fois que les électeurs malgaches participent directement pour élire son Président de la République. Il s'agit d'un suffrage universel direct, parce que toutes les populations malgaches qui remplissent les conditions d'être électeur sont convoquées le mardi 30 mars 1965, pour procéder à l'élection du Président de la République (Journal Officiel de la République de Madagascar, du 27 février 1965). Le tableau ci-après nous donne minutieusement la réflexion pour les efforts des trois candidats.

Tableau 1 : Résultat national (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1119 du 21/04/1965)

Inscrits	2583051	
Votants	2521216	
Abstentions	61835	
Blancs et Nuls	14149	
Suffrages exprimés	2507067	
Candidats	**Voix obtenues**	**en %**
Philibert Tsiranana	2451441	97,78
Joseph Raseta	54814	2,19
Alfred Razafiarisoa	812	0,03

Ces résultats nous confirment que Philibert Tsiranana est réélu Président de la République pour son second mandat de 7 ans, car il a obtenu 2.451.441 voix soit 97,78% des suffrages exprimés.

ISSN: 2709-8192-1. https://portal.issn.org/resource/ISSN/2709-8192

La large victoire de Tsiranana doit être expliquée par le bilan positif de son premier mandat, c'est-à-dire il s'agit d'une deuxième grande évaluation, en tant que Chef de l'Etat et du gouvernement durant 6 ans. Cette victoire est bien méritée si nous pensons à l'idée que : sur le plan politique, c'est la volonté personnelle de Philibert Tsiranana de régler une question épineuse, c'est-à-dire le retour au pays des trois ex-députés malgaches du parti MDRM. Cette volonté s'inscrit dans le cadre de savoir que le prestige de ces trois ex-parlementaires était resté intact dans les milieux nationalistes insulaires, malgré leurs absences à Madagascar depuis quelques années passées. En tant que politicien avisé, Philibert Tsiranana propose une alliance avec ces trois ex-députés, dans le but de les empêcher d'aller en dehors de son parti, c'est-à-dire contre lui. Or, Ravoahangy et Rabemananjara, bien informés par leurs émissaires à Madagascar, connaissent la popularité de Tsiranana et la puissance du PSD. Ils pensaient qu'une opposition inconditionnelle au régime en place provoque une difficulté pour réapparaître sur la scène politique malgache. Dans cette analyse, il vaut mieux entrer dans l'équipe au pouvoir pour partager équitablement les honneurs. Pour Raseta, sous l'influence du Parti communiste français, il continua dans son hostilité envers Tsiranana, alors que ses deux collègues acceptent la main tendue par le Président malgache pour développer le pays (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1099 du 24/03/1965). Dans cette même vision, Philibert Tsiranana lance un appel à tous les partis politiques de l'île de se regrouper, dans le but de confronter leurs programmes afin de parvenir à une unité d'action. Bien au contraire, cet appel a pour objectif de réduire les partis politiques à Madagascar, c'est-à-dire la quinzaine de partis qui existait entre 1956 et 1960 se réduit à trois entre 1962 et 1963 (Rabearimanana, 2004). Ce regroupement se déroule du 21 octobre au 21 novembre 1961, sous l'appellation du colloque d'Antsirabe. Sur le plan économique, Philibert Tsiranana, à travers de son ministre de l'économie, propose un plan pour développer Madagascar. C'est la Loi-programme n° 64-007 relative au plan quinquennal (1964-1968) qui est votée le 9 Juin 1964 et promulgué le 23 Juin 1964. Malgré la grande importance de la mise en œuvre de ce plan, l'anticipation des élections présidentielles du 30 mars 1965 vise à affaiblir les opposants du régime PSD.

Lors de la campagne électorale dont l'ouverture officielle est prévue le 16 mars 1965, les membres du PSD utilisent la méthode de porte à porte notamment à Toamasina pour convaincre les électeurs selon *Archives nationales de la République malgache*, présidence 1958-1972, n° 1189, 025 folios. En dépit du mauvais temps, les propagandistes PSD foncent davantage. En effet, l'ensemble de la population, quelle que soit son origine, est favorable à son candidat. De nombreux adhérents Néo-RNM se déclarent favorables au Président Tsiranana, estimant que la politique du député Alexis Bezaka est sans issue. En outre, la mission anglicane déploie une campagne enthousiaste, appuyée par l'Evêque de Toamasina qui donne des instructions aux paroissiens en ville et en brousse de voter le Président Tsiranana (*Archives nationales de la République malgache*, présidence 1958-1972, n° 1189, 026 folios). Toujours dans ce cadre, nous pouvons connaître qu'à la suite du discours prononcé par Philibert Tsiranana à Manakara le 16 mars 1965, il est sans doute à sa réélection car ce discours est axé sur son

ISSN: 2709-8192-1. https://portal.issn.org/resource/ISSN/2709-8192

bilan durant 6 ans et il a été favorablement commenté par la population manakarienne. Prenons l'exemple de ce qu'elle a dit : « la réélection du Président Tsiranana est d'une nécessité vitale pour le pays, sinon il connaîtra le sort du Congo. Le Chef de l'Etat a su exposé sans démagogie les réalisations faites depuis l'indépendance » (*Archives nationales de la République malgache*, présidence 1958-1972, n° 1199, 08 folios). A part la méthode de porte à porte qui s'annonce fructueuse, le Président candidat utilise l'hélicoptère (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1103 de mars 1965) pour faciliter ses déplacements d'un endroit à l'autre, comme ce cas à Manakara. Cette victoire est normale dans le sens où dès la première quinzaine du mois de mars, le chef de la province de Fianarantsoa a fait une tournée dans les sous-préfectures, notamment à Manakara. Une séance de travail restreinte a lieu à la résidence du sous-préfet et au cours de laquelle il a donné des instructions précisées aux Maires, chefs de canton, parlementaires, présidents de section PSD. Après cette séance, chaque sous-préfecture a reçu son matériel de propagande comme des tracts, affiches et photos du Président candidat (*Archives nationales de la République malgache*, présidence 1958-1972, n° 1199, 02 folios).

Pour le cas d'Antananarivo, le PSD emploie la technique mobilisatrice, c'est-à-dire le samedi 27 mars 1965 à 9 heures, le Président candidat a fait la grande campagne, appelée la « parade électorale ». Il s'agit d'une nouvelle tactique dans le but de gagner la bataille électorale. Notons que le jour de cette parade, la direction générale des services académiques au ministère de l'enseignement informe tous les directeurs, y compris de l'Université et de l'école de médecine, de fermer ses écoles afin que les enseignants, les collégiens, les lycéens et les universitaires vont acclamer le cortège présidentiel dans les différents trajets de la capitale (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1105 du 27/03/1965). En effet, Philibert Tsiranana gagne largement les urnes dans les cinq arrondissements d'Antananarivo, dont il rafle 55.417 voix soit 63,14% des suffrages exprimés. Ce qui confirme que la technique utilisée est efficace, malgré l'appel d'abstention lancé par le bureau national de l'AKFM (*Imongo Vaovao* n° 2666 du 22/03/1965). À cela s'ajoute, par exemple, ce qu'a bien précisé Spacensky (1967) : la défaite de FIPIMA / MORENA à Antananarivo explique que l'AKFM a discrètement soutenu Tsiranana contre Raseta. Ce dernier est un candidat malheureux, car il s'agit d'un candidat qui est apparu dans un contexte conflictuel entre les opposants. Dans cette position, sa défaite sera inévitable face à son adversaire qui est très favori, depuis le 1er mai 1959, où il avait obtenu 100% de confiances des députés malgaches. C'est la raison qui pousse Joseph Raseta à dire dans le *Courrier de Madagascar* « C'est la réduction des votants du Président Tsiranana que nous cherchons. C'est-à-dire que s'il doit recevoir 90%, au plus, il n'obtiendra que 60% seulement » (*Le Courrier de Madagascar* du 15/03/1965). Ce qui signifie que ce vieux médecin a totalement perdu le contrôle pour gagner la bataille électorale dans tout Madagascar. En outre, cette grande défaite explique aussi que ses bulletins de vote ne se trouvent que sur quelques points des Hauts-Plateaux et des endroits servis par Air-Madagascar. Ses émissaires ne se manifestent que dans les villes comme Antananarivo, Antsirabe, Antsiranana, Fianarantsoa, Toamasina, Toliara et dans des chefs-lieux de sous-préfectures de l'Imerina centrale et du

ISSN: 2709-8192-1. https://portal.issn.org/resource/ISSN/2709-8192

Vakinankaratra (*Archives nationales de la République malgache*, présidence 1958-1972, n° 1199, 013 folios).

Pour le troisième candidat présidentiel, il est un homme nouveau dans le domaine politique à Madagascar. En tant que novice en politique, nous nous demandons que peut-il accomplir selon les critères d'évaluations donnés par *Madagasikara Mahaleotena* en disant « Qui, nous le disons, peut se mesurer à ce père si grand ? Non sur l'âge ou sur l'énergie et force, mais sur ses réalisations qu'on peut montrer au peuple» (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1094 du 15/03/1965). Ces résultats nous confirment qu'Alfred Razafiarisoa n'arrive plus à défier un homme de talent, car il n'a ramassé que 812 voix seulement soit 0,03% des suffrages exprimés dans tout Madagascar. Plus exactement, il a raflé 604 voix soit 0,69% des suffrages exprimés sur les 110.853 inscrits et 93.451 votants dans la ville d'Antananarivo et 208 voix à Antananarivo-Banlieue. Ce fait nous rappelle le rapport électoral du Préfet de l'Imerina centrale en disant que « on remarque l'absence des activités du comité de Raseta et Razafiarisoa : pas de campagne électorale, pas de propagandistes, pas de tracts ni affiches ; on note surtout le dépôt des bulletins de Raseta dans les bureaux des sous-préfets ; seul Antananarivo-Banlieue a reçu des bulletins de Razafiarisoa » (*Archives nationales de la République malgache*, présidence 1958-1972, n° 1189, 013 folios). Donc, tout cela nous montre que ces deux derniers candidats n'ont pas eu de l'assise nationale (*Imongo Vaovao* n° 2675 du 02/04/1965), surtout Alfred Razafiarisoa, politicien dont son influence n'avait jamais dépassé à Antsirabe (Spacensky, 1970).

L'abstention électorale

Les électeurs ont activement participé aux urnes lors des élections présidentielles du 30 mars 1965, car sur les 2.583.051 inscrits, 2.521.216 ont voté et 61.835 se sont abstenus soit 2,39%. Ce faible taux s'explique, d'abord, par le bilan du régime PSD qui est positif durant son mandat entre 1959 et 1965, et surtout avec la mise en place du plan économique de 1964 à 1968. Ensuite, le gouvernement, piloté par le ministère de l'intérieur, utilise la sensibilisation systématique en rappelant les devoirs civiques à l'endroit des citoyens malgaches qui se manifestent comme suit : «Ce 30 mars 1965 sera l'élection du Président de l'Île pour tous les Malgaches qui ont le droit de voter. 1) Tout ce qui a une carte d'électeur et qui ne vote pas sera condamné parce qu'il n'est pas digne d'être citoyens et sera considéré : opposant au droit d'être malgache. La loi-programme n'accepte pas les étrangers comme électeurs aux présidentielles, c'est-à-dire, ils n'ont pas le droit de vote. Ainsi, si un Malgache ne vote pas, sans être empêcher par une maladie ou autres motifs valables, c'est inacceptable et notre conclusion est simple : il a rejeté son droit d'être Malgache. 2) Une date célèbre pour l'histoire de Madagascar est le 30 mars 1965 parce que c'est le jour où tous les Malgaches, hommes et femmes sans distinction, choisissent leur président de la République. Alors qui que ce soit malgache ayant le droit d'être électeur sera obligé par son patriotisme à voter. Ainsi, nous exhortons tous les électeurs qu'aucun ne refusera d'accomplir son devoir que la nation lui a imposé et que tous irons à voter ce mardi 30 mars 1965 » (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1087 du 04/03/1965).

ISSN: 2709-8192-1. https://portal.issn.org/resource/ISSN/2709-8192

À cela s'ajoute également que « nous voterons tous parce que : 1) C'est la preuve aux yeux du monde entier que nous sommes mûrs politiquement par notre participation aux élections comme affaire nationale. 2) Conscients, face aux générations futures, face à celui qui sera élu, que nous sommes prêts à accomplir avec lui le plan quinquennal pour le développement du pays » (*Madagasikara Mahaleotena* n° 1098 du 19/03/1965). Donc, ces différentes tactiques menées par le gouvernement se reflètent directement sur les consciences citoyennes chez les électeurs, car ils sont massivement arrivés à faire leurs devoirs civiques pour les besoins du pays. Par contre, presque dans toutes les grandes villes, ce taux est élevé comme le cas d'Antananarivo dont il est de 15,70%. Cela se trouve non seulement à Antananarivo, mais, il y avait pareillement à Antsiranana et Toliara, qui avoisine entre 12 et 14%. Ce fait confirme que l'appel d'abstention (*Imongo Vaovao* n° 2666 du 22/03/1965) lancé par le bureau national de l'AKFM a un impact réel sur les élections présidentielles du 30 mars 1965, car nous comptabilisons que ces abstentionnistes d'Antananarivo et d'Antsiranana sont parmi les militants de l'AKFM. À Toliara, ils peuvent être considérés comme les partisans du parti MONIMA, où son candidat, Monja Jaona, a démissionné le 22 mars 1965.

Conclusion

L'élection présidentielle du 30 mars 1965 s'est déroulée dans le calme. Il n'y avait pas d'affrontement violent entre les partisans des candidats adverses pendant les 14 jours de propagandes jusqu'à la publication officielle des résultats, avec une large victoire du candidat d'État de 97,78% et un taux de participation de 97,61%. Tout cela confirme la maturité des électeurs malgaches de voter massivement et la crédibilité du système électoral appliqué par le PSD (Deyrius, 2020, *comm. pers.*). Cette élection est une solution aux difficultés économiques, dans la mesure où la forte participation contribue à la large force du président élu pour réaliser le plan de développement économique adopté. Malgré tout cela, méthodologiquement, l'élection présidentielle du 30 mars 1965 n'est pas démocratique, car il n'y avait pas eu de neutralisation des agents administratifs comme les maires et chefs de canton, dont les bulletins de vote du candidat Philibert Tsiranana ont été confiés à eux pour être déposés aux bureaux de vote (*Archives nationales de la République malgache*, Présidence 1958-1972, n° 1199, 08 folios), alors que les deux autres candidats non. Donc, comment peut-on faire pour que la démocratie électorale soit un moteur pour le développement durable à Madagascar ?

Bibliographie

Archives nationales de la République malgache, Présidence 1958-1972, n° 1199, 08 folios.

- Présidence 1958-1972, n° 1189, 020 folios.
- Présidence 1958-1972, n° 1189, 025 folios.
- Présidence 1958-1972, n° 1189, 026 folios.

Archives nationales de la République malgache, Vice-présidence 1957-1972, n° 378-382.

Journal - Imongo Vaovao n° 2666 du 22/03/1965.

Journal - Imongo vaovao n° 2668 du 24/03/1965.

Journal - Imongo vaovao n° 2672 du 29/03/1965.

Journal - Imongo Vaovao n° 2675 du 02/04/1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1083 du 26/02/1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1085 du 02/03/1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1087 du 04/03/1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1088 du 05/03/1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1089 du 11/03/1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1094 du 15/03/1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1097 de mars 1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1098 du 19/03/1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1099 du 24/03/1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1103 de mars 1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1105 du 27/03/1965.

Journal - Madagasikara Mahaleotena n° 1119 du 21/04/1965.

Journal Officiel de la République de Madagascar du 27 février 1965, p. 378.

Galibert; D:; (2008). La proclamation de la République malgache : transmission de l'État et malentendus fondateurs. 1er semestre, *Outre-mers*, **Tome 95**, *(358-359):* p. 89.

Lahiniriko, D.A., (2012). *Les structures politiques à Tananarive : union, unanimisme et divisions partisanes dans la culture politique nationaliste malgache (1945-1958),* Thèse de doctorat en Histoire, Paris - Madagascar, 654 p.

Leblanc, L.J., (1969). L'Assemblée nationale malgache : D'octobre 1960 à mai-juin 1968. *Annales de l'Université de Madagascar,* Droit, **Volume 6** : 182-238.

Rabearimanana, L., (2004). Les Malgaches et la vie politique à Madagascar au XXe siècle. *Madagascar fenêtre*, **Vol. 3**: 13 pages.

Spacensky, A., (1970). *Madagascar : 50 ans de vie politique (de Ralaimongo à Tsiranana)* . Nouvelle éditions Latines, Paris. 450 pages.

Spacensky, A., (1967). Regards sur l'évolution politique malgache, 1945-1966 (suite). *Revue française de science politique*, 17e année, *(4)*. 672 pages.

Spacensky, A., 1(967). Regards sur l'évolution politique malgache 1945-1966 », *Revue française de science politique*, 17e année, *(2)* : 275-277.